

étudierait les divers systèmes pour choisir le plus efficace et qui surveillerait de très près tous les agents.

*Par M. Cochrane :*

M. McMillan ne désire qu'une chose, c'est qu'il y ait un chef de service pour l'immigration anglaise qui ne soit responsable à aucun autre qu'au ministre de l'Agriculture ?—R. C'est précisément cela.

L'hon. M. CARLING.—C'est exactement ce qui existe. Sir Charles Tupper est responsable au ministre de l'Agriculture et les agents font leurs rapports par son entremise.

Q. En somme vous croyez que dans les intérêts du Canada, le Commissaire fédéral ne devrait être que le représentant politique de notre pays auprès du gouvernement anglais et qu'il ne devrait nullement s'occuper des détails de l'immigration ; que ce service devrait être exclusivement entre les mains d'un officier du département qui pourrait y consacrer tout son temps ?—R. Quant à ce que le Commissaire fédéral peut être chargé de faire, je n'ai aucune opinion à exprimer sur ce point, mais je suis convaincu que le chef du service de l'immigration ne devrait pas avoir à s'occuper d'autre chose.

*Par M. McNeil :*

Q. Quand un homme arrive au Nord-Ouest sans argent, comment peut-il se tirer d'affaire ; que doit-il faire tout d'abord ?—R. Il doit d'abord chercher de l'ouvrage sur une ferme ou ailleurs ; on a toujours besoin de main-d'œuvre quelque part.

Q. Peut-il obtenir des avances sur sa terre ?—R. Non, pas avant d'avoir son titre.

*Par M. Trow :*

Q. Qui a dû prendre soin des 600 immigrants qui sont partis l'autre jour de Toronto pour Winnipeg ? Y a-t-il des mesures de prises pour les placer à leur arrivée ?—R. Il y a une différence entre les gens qui viennent d'Ontario comme colons et ceux qui viennent d'Europe. Un bon nombre sont à destination d'un endroit choisi d'avance, et à leur arrivée à Winnipeg, il n'y a qu'à les diriger vers ce point, tandis que d'autres ont simplement pris leurs billets pour Winnipeg, quittes à se fixer quelque part une fois rendus là. En général les canadiens qui prennent leurs billets pour Winnipeg ont intention de se fixer au Manitoba.

*Par M. Hesson :*

Q. Vous avez dit que l'agent de Winnipeg doit prendre soin des immigrants à leur arrivée. Avez-vous eu connaissance de quelque négligence à ce sujet ?—R. Non ; on ne m'a jamais fait de plaintes. Le personnel des divers bureaux, tant du gouvernement du Manitoba que du gouvernement fédéral ou de la compagnie du Pacifique, est très intelligent et très dévoué.

Q. Font-ils bien leur service ?—R. Je le crois. Quand les gens partent d'Ontario pour l'ouest, je donne souvent des cartes d'introduction qui permettent à ces personnes d'obtenir directement de notre agent les informations qu'elles désirent au sujet des terres ou des emplois disponibles.

Q. Vous écrit-on quelques fois de l'étranger pour obtenir des renseignements ?—R. Oui, mais la plus forte partie de ma correspondance vient des provinces de l'est et surtout d'Ontario.

*Par le Dr Sproule :*

Q. Ces agents agissent-ils de concert, ou surgit-il quelques fois des difficultés entr'eux ?—R. Je ne crois pas qu'il y ait jamais de difficultés ou de conflits. Tous sont intéressés de quelque façon à ce que les gens s'établissent dans le pays. Autrefois les municipalités envoyaient des agents pour recruter des colons et il arrivait assez souvent des disputes entre ces agents, mais aujourd'hui ce système a été abandonnée ; il n'y a plus que les agents du gouvernement et des compagnies de chemin de fer.

Q. N'y a-t-il qu'un seul homme chargé de donner les informations, ou y en a-t-il d'autres pour aider aux colons à se choisir des terres ?—R. Nous avons deux employés à notre bureau.